

Bédier toujours dans le circuit

L'ex-sous-ministre aux prisons Pierre Bédier veut créer aux portes de Paris un circuit de Formule 1 vachement grenello-compatible. Enfin, presque...

CA tombe vraiment à pic. Au moment où l'industrie automobile mondiale part en vrille. Et au moment où l'interminable Grenelle de l'environnement s'appête à repasser devant l'Assemblée nationale. C'est ce moment qu'a choisi Pierre Bédier, le patron UMP du département des Yvelines, pour tenter de faire passer en force la création d'un ruineux circuit de compétition de Formule 1 aux portes de Paris, capable d'accueillir le Grand Prix de France de Formule 1. Depuis que le circuit de Magny-Cours a été déclaré obsolète par les instances automobiles pour cette compétition, le grand jeu

consiste en effet à lui trouver d'autorité un point de chute. Après Versailles, pressenti (mais, du coup, le successeur désigné par l'ex-maire s'est fait bouler aux municipales parce qu'il y était favorable), après Disneyland, projet poussé par Alain Prost pour Lagardère Sport mais torpillé par les élus locaux, qui ne voulaient pas mettre la main au porte-monnaie, voici donc, sortis du chapeau, Les Mureaux.

Ce projet vrombissant est particulièrement désopilant. D'abord en raison de la personnalité de son instigateur. Pierre Bédier, éphémère sous-ministre aux prisons sous Raffarin, a en effet été condamné en appel, le 16 mai dernier, à 18 mois de prison avec sursis et 6 ans d'inéligibilité pour corruption dans une affaire de marchés de nettoyage à Mantes-la-Jolie, ville dont il fut maire. En attendant la décision de la Cour de cassation, son poste actuel de président du conseil général ne tient donc qu'à un fil.

Mais les aberrations propres à ce projet tout sauf grenello-compatible ont de quoi épatrouiller. Un, il est situé sur 140 hectares de terres agricoles qui étaient prévues pour l'agriculture bio : si le circuit était créé, deux maraîchers et un céréalier, soutenus par la Région Ile-de-France (qui cherche désespérément à trouver des terres pour le bio, et ainsi tenir les promesses du Grenelle) et financés par des fonds européens, se retrouveraient dans les choux. Du coup, le propriétaire du terrain, la Safer, est résolument contre, ainsi que la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France et trois syndicats d'agriculteurs. Deuzio, à cet endroit précis, en bord de Seine et à la jonction

des communes de Flins et de Mureaux, se trouve le deuxième plus grand captage de la région qui alimente 400 000 Français. Trois, ce circuit, situé en partie en zone inondable, irai à l'encontre de tous les schémas directeurs du coin (en plus ces terres ne sont pas constructibles). Quatre, il a été lancé sans aucune concertation : c'est la veille du jour où il leur est mandait de donner le feu vert le 26 septembre dernier, qu Bédier a fourni un peu de do aux conseillers généraux, admettant agir « de façon un peu précipitée, je le reconnais ». Cinq, deux communes proches Mézy-sur-Seine et Juziers, fu masses d'être aux premières loges question boucan et pollution, ont déposé des recours en préfecture, ainsi que six associations écologues. Six, le conseil général s'appête à débourse pas moins de 122 millions d'euros pour commencer. En période de crise, faut pas mégoter sur l'argent public !

Bref, tout ça pour quoi ? Pour accueillir un week-end par an le Grand Prix de France de Formule 1, qui exige des circuits toujours plus grands, plus high-tech, plus coûteux. Lors du débat au conseil général on a entendu les arguments mille fois ressassés, « infrastructures nouvelles », « bon économique », « création d'emplois », « vitrine internationale » etc. Et le préfet s'est empressé de signer un arrêté transformant cette zone en ZAD (zone d'aménagement différé), permettant ainsi le lancement du projet.

Bédier a reçu le soutien enthousiaste de la ministre La garde et de l'amateur de vroom vroom Fillon. Et le ministre écologiste Borloo, il va appuyer sur le champignon ?

Professeur Canardeau

DES MEMBRES DU HAMAS SE CACHENT
DANS CETTE IMAGE (TROUVEZ-LES)

Le Carard Enchaîné
du 7/02/09

